

Conditions Tarifaires

MEMBRES JOUEURS

Etudiants - renseignements à l'accueil		COTISATION
9 ans et moins	<i>né à partir du 01/01/2016</i>	120 €
de 10 à 12 ans	<i>né entre 2013 et 2015</i>	223 €
de 13 à 17 ans	<i>né entre 2008 et 2012</i>	368 €
de 18 à 21 ans	<i>né entre 2004 et 2007</i>	460 €

* Réduction familiale : pour tout jeune de moins de 21 ans dont l'un des parents est membre joueur, la cotisation sera réduite de 30% pour le 1er enfant, 40% pour le 2ème enfant et de 50% pour les suivants.

	JOUEUR INDIVIDUEL	JOUEUR EN COUPLE	
DROIT D'ENTREE			
à partir de 26 ans	500 €	375 €	
COTISATIONS			
de 22 à 25 ans	<i>né entre 2000 et 2003</i>	592 €	444 €
de 26 à 30 ans	<i>né entre 1995 et 1999</i>	907 €	680 €
de 31 à 35 ans	<i>né entre 1990 et 1994</i>	1 105 €	829 €
de 36 à 40 ans	<i>né entre 1985 et 1989</i>	1 586 €	1 190 €
de 41 à 74 ans	<i>né entre 1951 et 1984</i>	2 083 €	1 562 €
de 75 ans et plus	<i>né en 1950 et avant</i>	1 586 €	1 190 €
Conjoint d'un joueur décédé		1 586 €	
Membre commun Bondues ou Brigode, de 41 à 74 ans	<i>Remise de 25%</i>	1 562 €	1 172 €
Membre commun Bondues ou Brigode de 75 ans et plus	<i>Remise de 25%</i>	1 190 €	892 €
Caution badge		12 €	12 €

L'âge considéré sera celui atteint en 2025. Seuls les membres à jour de leur cotisation ont accès aux installations du Club et du terrain. Cotisation de vie commune est exigée pour les couples non mariés qui désirent bénéficier du tarif ménage.

* La cotisation intègre une assurance pour accident, déménagement, chômage et décès.

LICENCE FEDERALE

Adulte - 25 ans et plus	<i>né avant 2000</i>	61 €
Etudiant - de 19 à 25 ans	<i>de 2000 à 2006 inclus</i>	37 €
Jeune - de 13 à 18 ans	<i>de 2007 à 2012 inclus</i>	25 €
Enfant - 12 ans et moins	<i>né à partir de 2013 inclus</i>	22 €

MEMBRES NON JOUEURS

	MEMBRE	MEMBRE EN	
Membre non joueur de moins de 31 ans	<i>né en 1995 et après</i>	165 €	124 €
Membre non joueur de plus de 31 ans	<i>né en 1994 et avant</i>	315 €	236 €
Conjoint d'un membre joueur de moins de 31 ans	<i>né en 1995 et après</i>	95 €	
Conjoint d'un membre joueur de plus de 31 ans	<i>né en 1994 et avant</i>	195 €	

MEMBRES PRACTICE - Accès exclusivement au practice

Abonnement practice annuel - <i>jouer au practice autant que vous voulez pour 1€/j -</i>	365 €
Abonnement practice 6 mois <i>Etudiants uniquement</i>	185 €
Abonnement practice membres non joueurs	185 €

ADMISSION

L'admission d'un nouveau membre est soumise à l'acceptation du Comité.
Il doit être présenté par deux parrains, membre de l'Association du Golf du Sart depuis minimum 3 ans et âgé d'au moins 26 ans. Si toutefois, le candidat n'avait pas de parrain, un membre du Comité prendra contact avec celui-ci pour le rencontrer.

DROIT D'ENTREE

Le droit d'entrée est dû dès l'admission. Toute démission entraîne la perte du bénéfice du droit d'entrée.
Toutefois, un membre peut, en s'acquittant de la cotisation de membre non joueur, conserver le bénéfice de son droit d'entrée de joueur, et ce aussi longtemps qu'il cotise en qualité de non joueur.
Les enfants de membres de moins de 31 ans qui, en raison de leur éloignement, prennent le statut de membres non joueurs peuvent jouer 6 fois gratuitement.

ASSURANCE OBLIGATOIRE POUR LES JOUEURS ADULTES

La société d'Assurance Aréas a mis en place un contrat d'assurance abonnement golf. Les années précédentes chaque membre pouvait souscrire individuellement une assurance en cas d'interruption d'abonnement au golf. Maintenant c'est le Club qui choisit ou non d'y souscrire pour l'ensemble de ses membres adultes.

Au regard des demandes de plus en plus fréquentes, nous avons décidé de souscrire cette assurance. Le bénéficiaire sera indemnisé au prorata temporis des prestations non consommées de sa cotisation au club de golf, déduction faite de la franchise de 45 jours.

Cette assurance concerne les cas de maladie grave ou d'accident grave, de décès, de mutation professionnelle du bénéficiaire ou de son conjoint.

Pour une adhésion de 7 € TCC le bénéficiaire pourra être remboursé à hauteur de 1 500 € maximum.

CERTIFICAT MEDICAL

Nous vous rappelons que le certificat médical est OBLIGATOIRE hors ET en compétitions.

LOCATION CASIERS

Modèle A	1 sac	57,00 €
Modèle B	1 sac + 1 Chariot ou 2 sacs	79,00 €
Modèle C	1 sacs + 1 Chariot ou 3 sacs	127,00 €

LOCATION VOITURETTES

18 TROUS

Membre	31,00 €
Joueur extérieur	38,00 €

9 TROUS

Membre	20,00 €
Joueur extérieur	26,00 €

ABONNEMENT - Uniquement pour les membres

10 fois 18 trous	Tous types de véhicules	185,00 €
10 fois 9 trous	Tous types de véhicules	92,00 €

LOCATION BATTERIES

Pour les détenteurs d'un chariot électrique, l'utilisation de l'espace de recharge de batteries, se trouvant dans la grange des sacs, est soumis à un tarif de 40 € pour l'année.

